

RÉSULTATS DE LA POSTE 2021 2 MILLIARDS DE BÉNÉFICES QUI NE RUISSELLERONT PAS POUR LES POSTIER-ES ET LE SERVICE PUBLIC

Le groupe La Poste vient d'annoncer, lors du Conseil d'Administration de ce jour, ses plus hauts résultats historiques, avec plus de 34 milliards de chiffre d'affaires et 2,07 milliards de bénéfice net. Ces résultats sont issus d'un ensemble hétérogène de croissance externe, de subventions publiques et surtout du travail des salarié-es et fonctionnaires du groupe. Et c'est là que le bât blesse car jamais les quelques 180 000 agents de La Poste SA n'auront connu une telle austérité depuis 2019. Qu'ils et elles soient en première ou en seconde ligne la direction du groupe leur a refusé les primes Macron, les primes d'intéressement, ou encore l'application de l'accord télétravail pour plus de 7000 agents. Malgré des bénéfices historiques, encore une fois La Poste est en mode Arpagon avec des augmentations salariales largement inférieures à l'inflation et un intéressement diminué de moitié au moyen une magouille comptable qui divise les résultats par deux. Autre record, plus funeste celui-là : Les deux années de pandémie auront permis à La Poste SA de supprimer plus de 25 000 emplois.

Le service public postal est considéré comme un boulet pour la « croissance »

Ce résultat historique repose aussi sur une subvention publique exceptionnelle qui dépasse le milliard d'€ cette année, en compensation des missions de présence postale territoriale, d'inclusion bancaire et de soutien au service universel du courrier.

Pour SUD PTT quelque chose ne tourne pas rond quand un groupe public, premier service de proximité, annonce des résultats florissants d'un côté et ferme des bureaux de poste à tour de bras, rejette les client-es bancaires en difficulté et dégrade de manière spectaculaire la distribution du courrier en proposant du J+3 et la distribution des plis un jour sur deux. En fait les dirigeants du groupe ne s'intéressent au service public que dans la mesure où il rapporte, comme le passage des épreuves du code de la route, le portage de repas à domicile, ou les diagnostics thermiques. Pour les missions historiques si les compensations liées au service public sont a priori légitimes, elles semblent surtout servir pour la direction postale à l'expansion internationale et pas à l'amélioration du service public.

Une cupidité incompatible avec l'intérêt général

Plusieurs centaines de millions sont consacrés chaque année à la croissance externe du groupe, BRT en Italie, ARAMEX aux Émirats Arabes Unis pour ne citer que les deux plus grosses récentes acquisitions. SUD PTT a toujours contesté ce jeu de Monopoly dont les profits devaient au départ permettre à La Poste d'assurer la pérennité de ses missions de service public dans un environnement concurrentiel. Or selon les propres mots du président de La Poste, les bénéfices de cette croissance ne doivent pas soutenir le service public. Une véritable dérive qui repose en plus sur un modèle économique et social nauséabond avec un recours massif à la sous-traitance qui ne cesse de s'étendre à la mesure de la croissance des volumes de colis et de l'express qui avoisine les 25% par an. Une sous-traitance qui repose en partie et en toute connaissance de cause sur l'utilisation de la main d'œuvre sans-papiers, comme dans les filiales Chronopost et DPD. Une pratique dans des circonstances aggravantes pour Chronopost dont la direction avait déjà été prise en flagrant délit en 2019 lors de l'occupation d'un site francilien pendant plus de 6 mois. L'État et la Caisse des Dépôts n'ont toujours pas répondu à nos interpellations sur cette situation récurrente. Sud PTT défend des recrutements en CDI, y compris concernant ces travailleurs que le groupe La Poste surexploite sans vergogne.

Ecologie : un exemple à ne pas suivre

Nous attendons avec intérêt le prochain bilan carbone du groupe dont les transports avaient émis + 40% de CO2 en 2020, un chiffre en croissance de 10% pour 2021 d'après nos informations. Le groupe La Poste et l'État ne font aucun effort pour trouver des alternatives au tout routier et avion alors que les volumes du colis express doivent doubler d'ici 2030.

Pour conclure, on ne peut que regretter les orientations économiques et sociales du groupe La Poste, résolument à l'opposé de l'intérêt général alors qu'il y a tous les atouts pour satisfaire largement les besoins sociaux de la collectivité.

Paris le 24 février 2022



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org

 @fdSudPTT

sudptt@sudptt.fr

 fderationSudptt

 federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires